

**Domaine :**

Sciences – Technologie – Santé

**UFR/Institut :**

UPEC – UFR de Santé

**Type de diplôme :**

Diplôme d'université

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac + 3

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Lieu(x) de formation :**

Créteil – Campus Henri Mondor

**Durée des études :**

9 mois

**Accessible en :**

Formation continue

## Présentation de la formation

La télémedecine est maintenant une composante incontournable de l'activité médico-soignante. Elle ne remplace pas l'exercice classique de la médecine dans le cadre d'une consultation physique mais permet d'apporter des réponses rapides, pertinentes et de qualité dans certaines situations. Il s'agit donc d'une offre de soins complémentaire en réponse au défi démographique et économique du système de santé. Au sortir de sa formation le diplômé devra maîtriser parfaitement le cadre réglementaire de la télémedecine. Il devra ensuite avoir pris connaissance du développement de projets de télémedecine dans les principales spécialités médicales et dans les différents secteurs du sanitaire et du médico-social (hôpital, médecine de ville, EHPAD)

## Capacité d'accueil

25 apprenants

## Compétence(s) visée(s)

Cette connaissance sera alimentée par des ressources d'expérience d'équipes de télémedecine.

- Le diplômé devra également pouvoir gérer des cas cliniques relevant de sa spécialité lors de mises en situation.
- Connaître le contexte sanitaire et social et définir les cadres juridiques et institutionnels de la télémedecine
- Connaître et décrire les principales étapes de la construction d'un projet de télémedecine
- Connaître et décrire les principales organisations de télémedecine hôpital/hôpital, ville/hôpital, ville/EHPAD, EHPAD/Hôpital
- Connaître et maîtriser les principales situations et pathologies pouvant être gérées en télémedecine dans la spécialité du diplômé.

## Débouchés professionnels

Professionaliser la télémedecine en apportant une formation diplômante

## Stage / Alternance

5 demi-journées de stage en milieu hospitalier, médecine de ville, structure médico-sociales

## Contrôle des connaissances

Epreuve écrite de 3 heures sous formes de cas cliniques + mémoire (sans soutenance)

Note éliminatoire : <10

Pas de session de rattrapage

## Calendrier pédagogique

76 heures de formation réparties en 3 modules : en décembre, février et avril – épreuve écrite mi juin – mémoire à rendre début septembre

## Modalités d'admission en formation continue

CV + lettre de motivation à envoyer par mail

Les diplômés de Docteur en médecine et Infirmières diplômées d'Etat donnent accès de plein droit à la formation

### Tarifs 2024-2025 :

- Frais de formation financeur : 1 529 € + 250 € de droits d'inscription
- Contacter [dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr) pour toute autre situation.

## Candidature

CV + lettre de motivation à envoyer par mail à [jean-philippe.david@aphp.fr](mailto:jean-philippe.david@aphp.fr) copie à [veronique.vianefe@aphp.fr](mailto:veronique.vianefe@aphp.fr) jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

## Responsables pédagogiques

Jean-Philippe DAVID

[jean-philippe.david@aphp.fr](mailto:jean-philippe.david@aphp.fr)

Marie LAURENT

[marie.laurent@aphp.fr](mailto:marie.laurent@aphp.fr)

## Secrétariat

Hôpital Émile ROUX

Bâtiment Cruveilhier RDC

1 Avenue de Verdun

94450 LIMEIL BREVANNES

Téléphone : 01 45 95 81 95

Mail : [veronique.vianefe@aphp.fr](mailto:veronique.vianefe@aphp.fr)